

Rapport du Président

Commission Permanente
du vendredi 4 mars 2016

10^{ème} **Commission**
N° CP-2016-2-10-1

Service instructeur
DSOL - Service stratégie et ressources

Service consulté

**APPEL À PROJETS POUR LA MISE EN OEUVRE DE L'ACCOMPAGNEMENT
SOCIAL LIÉ AU LOGEMENT 2016**

Résumé : Le Département, dans le cadre des missions que lui confère la loi Besson du 31 mai 1990, peut soutenir des ménages en prenant en charge des accompagnements sociaux liés au logement (ASLL) individuels ou collectifs. En 2015, un appel à projets a été lancé pour la mise en œuvre de ces accompagnements. Par le présent rapport, il vous est proposé d'attribuer des subventions d'un montant global de 232 492 € au titre des ASLL individuels et 128 700€ au titre des ASLL collectifs aux 8 associations retenues et d'approuver la convention-type y afférant.

Nonobstant les aides exceptionnelles versées aux ménages au titre de l'accès au logement et des dettes de loyer, de factures d'énergie, d'eau et de téléphone, le Fonds de Solidarité Logement (FSL) peut financer des mesures d'accompagnement social individuelles ou collectives lorsqu'elles sont nécessaires à l'installation ou au maintien dans un logement des personnes et des familles bénéficiant du Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD).

Afin de développer des prises en charge différenciées des familles au travers d'actions innovantes et dans le but de maintenir un même niveau d'offre de service de qualité, le Département a lancé fin 2015 un appel à projets sur la base des 4 thèmes suivants :

Pour les accompagnements individuels :
- l'accompagnement social lié au logement individuel (ASLLi)

Pour les accompagnements collectifs (ASLLc) :
- le savoir habiter,
- la lutte contre la précarité énergétique,
- la mise en place d'actions innovantes.

8 associations ont répondu à cet appel à projet.

I. Candidatures à l'appel à projets

Se sont proposées au titre de l'Accompagnement Social Lié au Logement individuel :

- Pour un montant par mois mesure de 340 € en agglomération et de 490 € hors agglomération (le mois mesure est l'étalonnage du coût moyen mensuel de la mesure qui peut être de 3, 6, 12 mois, voire plus), les associations ACCES, ALEOS, APPUIS, ESPOIR, C.BINDER et APPONA.
- Pour un montant par mois mesure de 221€, l'association UDAF.

	ACCES	ALEOS	APPUIS	ESPOIR	C. BINDER	APPONA	UDAF	TOTAL
Nombre de mois mesure votés en 2015	324	189	309	345	120	42	0	1 329
Nombre de mois mesure réalisés en 2015	239	169	235	269	116	24	/	1 052
Nombre de mesures demandées	327	189	309	345	120	42	264	1 596
Montant de la subvention 2015 pour accompagnements effectivement réalisés 2015	99 765	68 860	104 500	102 110	50 090	10 860	/	436 185
Montant demandé 2016	137 730 €	81 810 €	127 560 €	127 650 €	52 050 €	17 000 €	58 344 €	602 144 €

Se sont proposées au titre de l'Accompagnement Social Lié au Logement collectif :

- Actions proposées conformes aux orientations du PDALPD et à la loi relative à la mise en œuvre du droit au logement

Association	Intitulé de l'action	Descriptif	Budget total	Montant demandé
APPUIS	MISSION LOGEMENT PRIVE	1/Accompagnement des bénéficiaires des minima sociaux tout au long de leurs parcours, de la définition du besoin jusqu'à l'entrée dans un nouveau logement, en assurant le suivi durant la première année après la signature du bail 2/Aider les bénéficiaires des minima sociaux dans la recherche et l'accès au logement en apportant un soutien dans la réponse aux annonces, la prospection et la visite de logements 3/Accompagner des locataires dans la communication avec leur bailleur, pour l'exercice de leurs devoirs de locataires et pour la défense de leurs droits	56940 € : FSL 35 500 € CAF 20500 €	35 500€
C. BINDER	LUTTER CONTRE LA PRECARITE ENERGETIQUE	1/ Assurer un rôle de médiation entre les ménages et les fournisseurs 2/Promouvoir l'accès au tarif sociaux énergie 3/Sensibiliser les ménages à un usage responsable à l'utilisation des énergies	67 000€	67 000€
DROIT AU LOGEMENT (DAL)	ACCOMPAGNER AUTREMENT DANS L'ACCES AU LOGEMENT ADAPTE, LE MAINTIEN AU LOGEMENT, ET LA PREVENTION DES EXPULSIONS	1/ Accompagner par des interventions les ménages les plus vulnérables dans l'accès à un logement adapté, dans la prévention des expulsions par une démarche co construite avec les ménages afin de faciliter leur adhésion et leur autonomie.	218 778 € ETAT : 70 700€ FSL : 65 000€ CAF: 40 000€ ABBE PIERRE : 36 000 €	65 000€

Budget total : 167 500€

- Actions conformes aux orientations du PDALPD

Association	Intitulé de l'action	Descriptif	Budget total	Montant demandé
APPUIIS	APPARTEMENT PEDAGOGIQUE L'ECOLOGIE ATELIERS : "DEVENIR UN CITOYEN ECO RESPONSABLE"	1/Accompagnement des bénéficiaires des minima sociaux tout au long de leurs parcours, de la définition du besoin jusqu'à l'entrée dans un nouveau logement, en assurant le suivi durant la première année après la signature du bail 2/Aider les bénéficiaires des minima sociaux dans la recherche et l'accès au logement en apportant un soutien dans la réponse aux annonces, la prospection et la visite de logements 3/Accompagner des locataires dans la communication avec leur bailleur, pour l'exercice de leurs devoirs de locataires et pour la défense de leurs droits	94 200€	18 000€
APPUIIS	DEVENIR UN CITOYEN ECO RESPONSABLE	CREATION D'UN APPARTEMENT MOBILE, MULTIFONCTION ET POLYVALENT 1/visite thématique de l'appartement 5/7 jours, ouverture en mars 2016 ACTION QUI S'INSCRIT SUR 18 MOIS		7 000€
APPUIIS	ACTION D'ACCOMPAGNEMENT DE FAMILLES NOMADES SEDENTARISEES A HABSHEIM VERS UN HABITAT SPECIFIQUE	1/ Travail d'évaluation et de développement des compétences des habitants en matière d'habitat 2/La prévention de la dégradation des situations individuelles en amont du relogement 3/ L'identification des besoins en matière d'habitat spécifique 4/La coordination de l'action des partenaires	10 000€	10 000€
C. BINDER ASLLc à assimiler à un ASLLi au prix de 433€ mois mesure	SAVOIR HABITER	Accompagnement social en logement individuel de ménages démunis éprouvant des difficultés de maintien dans un logement liées à des comportements et des habitudes de vie en opposition avec les règles de vivre ensemble.	52 000€	52 000€
ACTILOG (Agence Immobilière à Vocation Sociale)	ATTRIBUTION DE LOGEMENTS AU PROFIT DE MENAGES ORIENTES PAR LES ESPACES SOLIDARITE DU HAUT-RHIN ET PAR L'AIDE SOCIALE A L'ENFANCE	1/ Attribuer un logement à des ménages en difficultés et à des jeunes majeurs (Négociation des prix des loyers afin de rendre les logements accessibles aux ménages à faible ressources)	30 000€	30 000€
CIAREM	ACTION COLLECTIVE EN MATIERE D'ECONOMIE D'ENERGIE	2 demi-journées d'actions collectives sur la précarité énergétique, la problématique budgétaire et les éco gestes	2 200€	2 200€
REGIE DE BOURTZWILLER	MEDIATION SOCIALE ET DEVELOPPEMENT SOCIAL SUR LE QUARTIER DE BOURTZWILLER	1/Accueil des nouveaux arrivants sur le quartier 2/Prévention des conflits de voisinage et médiation sociale 3/Contribution à la lutte contre les squats 4/Soutien et accompagnement des ménages en difficulté 5/Participation à des actions collectives sur le quartier	Budget total : 55 400€ Bailleurs : 39 800€ CAF : 7 800€ FSL : 7 800€	7 800€

Budget total : 127 000€

- Actions hors champ de la loi relative à la mise en œuvre du droit au logement

Association	Intitulé de l'action	Descriptif	Budget total	Montant demandé
UDAF	ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIÉ AU LOGEMENT DANS LE CADRE DU DISPOSITIF FAMILLES GOUVERNANTES DE L'UDAF 68 SERVICE D'ENTRAIDE QUOTIDIENNE	1/Permettre l'accès au logement des personnes précaires sur le plan médical et économique 2/ Favoriser une (ré) appropriation adaptée des différentes obligations afférentes à l'occupation d'un logement par des personnes suivies Dispositif SEQUOIA : dispositif d'insertion par l'accompagnement à l'accès et au maintien dans le logement et aux soins (5 appartements loués à 1 bailleur social OPH du Val d'Argent Ste Marie aux Mines et 1 appartement à Mulhouse)	25 092,48€	25 092,48 €
ACTILOG	ACTION DE PREVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PRECARITE ENERGETIQUE EN DIRECTION DES MENAGES EN DIFFICULTE DU HAUT-RHIN	1/Réduire les surconsommations d'énergie des ménages 2/Actions de sensibilisation des locataires (éco gestes) 3/ Organisation de visites de l'appartement pédagogique avec EDF 4/Repérage chez les locataires des dysfonctionnements techniques 5/ Mise en oeuvre d'actions correctrices (pose placoplâtre, pré isolé les murs, pose mécanisme de chasse d'eau éco, isolant des combles....	60 000€	15 000€
ALSA	DISPOSITIF DE BAUX GLISSANTS POUR PERSONNES RELEVANT DE SERVICES DE PSYCHIATRIE (DIBAGPSY)	Le dispositif permet à des personnes prises en charge par les services de psychiatrie partenaires et en situation de précarité : d'accéder à un logement de droit commun, d'apprendre à l'investir, à s'approprier leur environnement et leur quotidien, en passant par un bail glissant	Budget total : 67 352 € ARS : 52 534 € FSL : 15 000 €	15 000€

Budget total : 55 092,48€

II. Candidats retenus suite à l'appel à projets

Les projets proposés ont fait l'objet d'une sélection sur la base de critères liés à la typologie des ménages visés, la mobilisation du réseau partenarial, l'inscription des actions dans la démarche planètes 68.

Au titre de l'Accompagnement Social Lié au Logement individuel :

- un nouveau partenaire, l'UDAF pour un total de 264 mois mesure,
- le maintien du nombre de mois mesure engagé en 2015 soit 1052,
- le coût de 221€ par mois mesure pour l'ensemble des associations.

	ACCES	ALEOS	APPUIS	ESPOIR	C. BINDER	APPONA	UDAF	TOTAL
Nombre de mois mesures effectivement réalisées 2015	239	169	235	269	116	24	/	1052
%	23%	16%	22%	26%	11%	2%	/	100%
Nombre de mois mesures proposés au vote compte tenu de l'entrée de l'UDAF	179	127	176	201	87	18	264	1052
Montant de la subvention proposée au vote	39 559 €	28 067 €	38 896 €	44 421 €	19 227 €	3 978 €	58 344 €	232 492 €

Soit un montant total de subventions de **232 492 €**

Au titre de l'Accompagnement Social Lié au Logement collectif :

Association	Intitulé de l'action	Descriptif	Budget total	Montant demandé	Montant proposé au vote
APPUIS	MISSION LOGEMENT PRIVE	1/Accompagnement des bénéficiaires des minima sociaux tout au long de leurs parcours, de la définition du besoin jusqu'à l'entrée dans un nouveau logement, en assurant le suivi durant la première année après la signature du bail 2/Aider les bénéficiaires des minima sociaux dans la recherche et l'accès au logement en apportant un soutien dans la réponse aux annonces, la prospection et la visite de logements 3/Accompagner des locataires dans la communication avec leur bailleur, pour l'exercice de leurs devoirs de locataires et pour la défense de leurs droits	56940 € : FSL 35 500 € CAF 20500 €	35 500€	35 500€
C. BINDER	LUTTER CONTRE LA PRECARITE ENERGETIQUE	1/ Assurer un rôle de médiation entre les ménages et les fournisseurs 2/Promouvoir l'accès aux tarifs sociaux énergie 3/Sensibiliser les ménages à un usage responsable à l'utilisation des énergies	67 000€	67 000€	38 200€
DROIT AU LOGEMENT (DAL)	ACCOMPAGNER AUTREMENT DANS L'ACCES AU LOGEMENT ADAPTE, LE MAINTIEN AU LOGEMENT, ET LA PREVENTION DES EXPULSIONS	1/ Accompagner par des interventions les ménages les plus vulnérables dans l'accès à un logement adapté, dans la prévention des expulsions par une démarche co construite avec les ménages afin de faciliter leur adhésion et leur autonomie.	218 778 € ETAT : 70 700€ FSL : 65 000€ CAF: 40 000€ ABBE PIERRE : 36 000 €	65 000€	55 000€

Soit un montant total de subventions de **128 700 €**

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'approuver et d'autoriser le versement maximum, sur le budget FSL, des subventions aux associations issues des résultats de l'appel à projets ci-avant pour un montant total de 361 192 € (232 492 € pour les mesures individuelles et 128 700 € pour les mesures collectives),
- d'approuver le modèle de convention joint en annexe,
- de m'autoriser à signer les conventions, conformément à ce modèle, avec chacune des associations retenues dans le cadre de l'appel à projets.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Eric STRAUMANN